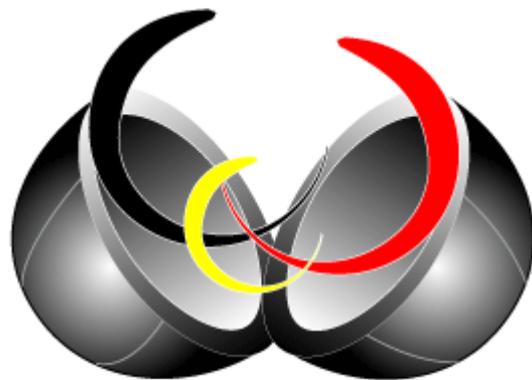


**AFFILIATIONS, REAFFILIATIONS,
TRANSFERTS ...**

**GUIDE PRATIQUE A L'USAGE DES
SECRETAIRES.**



Pétanque
Fédération Belge Francophone

1. INTRODUCTION

2. PROCEDURES

2.1. Rappels importants.

2.2. Les cotisations.

2.3. Les catégories.

3. Licences A

3.1. Affiliations

3.2. Réaffiliations

3.3. Transferts

3.3.1. Entre clubs de la FBFP

3.3.2. Entre ligues (FBFP->PFV ou PFV->FBFP)

3.3.3. De ou vers un autre pays

4. Licences B

4.1. Affiliations

4.2. Réaffiliations

4.3. Transferts

1. INTRODUCTION

Lors de la période des réaffiliations et transferts, il est toujours utile de se remémorer les différentes procédures à suivre afin de faciliter votre travail ainsi que celui du secrétariat fédéral.

Voici donc quelques conseils pratiques à appliquer lors des affiliations, ré affiliations et transferts.

En cas de problème, vous pouvez toujours contacter le secrétariat fédéral par téléphone du lundi au vendredi entre 9h30 et 16h00.

2. PROCEDURES

2.1. RAPPELS IMPORTANTS

Avant de valider une réaffiliation ou le transfert d'un membre, nous vous conseillons d'obtenir son accord écrit (e-mail, sms, formulaires de votre choix, ...) afin d'avoir la preuve de son engagement au sein de votre club.

Les procédures d'affiliation, de ré affiliation et transfert doivent être réalisées par un des gestionnaires de votre page lclub.

Exceptionnellement, les ré affiliations et transferts seront autorisés du **15 mars ou 31 mai 2021**. Les **transferts** ne seront plus possibles à partir du 1^{er} juin.

2.2. Cotisations 2021-2022 :

*Minimes, Cadets et Juniors : **15,00 €**

*Vétérans : **26,00 €**

*Seniors, Espoirs et Dames : **28,00 €**

*Transferts : **50,00 €**

***Ré affiliations après le 31 mai : + 10€**

*Minimes, cadets et juniors : **25€**

*Vétérans : **36,00 €**

*Seniors, espoirs et dames : **38,00 €**

*Licences B (affiliation, ré affiliation et transfert) : **5,00 €**

Attention le joueur licencié B qui demande un transfert (changement de club)

En licence A : **50,00 €**

*Duplicata **20,00 €**

2.3. Catégories :

Minimes	né(e)s en 2010, 2011, 2012, 2013, 2014 et 2015
Cadets	né(e)s en 2007, 2008 et 2009
Juniors	né(e)s en 2004, 2005 et 2006
Espoirs	né(e)s en 1999, 2000, 2001, 2002 et 2003
Seniors	nés entre 1998 et 1967
Dames	nées entre 1998 et 1972
Vétérans Hommes	nés en 1966 et avant
Vétérans dames	nées en 1971 et avant

3. LICENCES « A »

3.1. Affiliations

Les données complètes du membre doivent être encodées dans IClub et sa photo d'identité enregistrée soit « manuellement » soit via le lecteur de carte d'identité (La procédure se trouve sur votre page IClub).



Attribuez une cotisation (onglet « inscriptions » entre « signalétique » et « commissions », cliquez sur « ajouter une inscription » et choisissez la catégorie.

3.2. Réaffiliations

Les ré affiliations sont réalisées via votre page IClub en vous rendant sur l'onglet « réinscription des membres ». Il suffit de cocher la case qui se trouve à la gauche du nom du membre à ré affilier. Lorsque vous avez coché les cases correspondant à vos ré affiliations, vous devez cliquer sur le bouton rouge en bas de page « **Renouveler les cotisations des membres sélectionnés** ».

Les ré affiliations envoyées après le 31 mai seront majorées de 10€.



Vérifiez bien les catégories de vos membres

Attention aux changements : « **Jeunes** » vers **Seniors/Dames**

« **Seniors/Dames** » vers **Vétérans** »).

Toutefois, dans l'éventualité où il n'y aurait pas de championnats d'hiver, ces 10€ seront remboursés à votre club.

3.3. Transferts

3.3.1. Entre clubs de la FBF

Pour le **31 mai minuit au plus tard**. Tout transfert réceptionné après cette date sera refusé.

- A. Sur votre page IClub, cliquez sur l'onglet « Rechercher un membre dans la base fédérale ».
- B. Quand vous avez le membre recherché, cliquez sur le bouton vert « Transférer dans mon club ».
- C. Le secrétariat fédéral « bloque » ensuite ce joueur dans votre club.

3.3.2. Entre ligues

De la FBF vers la PFV :

Compléter en lettres majuscules le document de transfert inter ligues qui se trouve sur notre site internet www.fbf.be dans la rubrique « documents » puis « demande licence et transfert » et enfin « Transfert inter ligues ».

La signature et le cachet des deux clubs (de départ et d'arrivée) sont obligatoires.

Transmettre le formulaire **au secrétariat de la FBF** pour le 31 mai minuit au plus tard.

Les secrétariats des ligues se chargeront de les faire signer par leurs Présidents respectifs.

De la PFV vers la FBF :

Compléter en lettres majuscules le document de transfert inter-ligue.

La signature et le cachet des deux clubs (de départ et d'arrivée) sont obligatoires.

Transmettre le formulaire **au secrétariat de la PFV** pour le 31 mai minuit au plus tard.

Les secrétariats des ligues se chargeront de les faire signer par leurs Présidents respectifs.

3.3.3. De ou vers un autre pays.

Contactez le secrétariat fédéral.

Bon travail !

Toute demande d'affiliation, ré affiliation ou transfert transmise à la FBFP sera facturée au club (même si le dossier est incomplet).

Tout dossier incomplet au 31 mai sera considéré comme étant en retard (+ 10€) .